



COMMISSION FOOT ANIMATION

CAHIER DES CHARGES POUR L'ACCUEIL DES PLATEAUX

SAISON 2025/2026

Les plateaux se dérouleront les **samedis matin**. Un créneau sera proposé sur chaque site d'accueil. Début du plateau à **9h30**.

Les clubs souhaitant recevoir deux créneaux de plateau doivent le préciser dans la case commentaires de la catégorie « **SOUHAITS** » dans l'application FOOT ANIMATION LOISIR.

Les deux créneaux seront attribués en fonction de l'organisation du club, la zone du plateau et des lieux aux alentours.

Dans le cas où un club reçoit deux plateaux, les horaires seront les suivantes :

- 1^{ER} créneau : Début à 9h
- 2^{ème} créneau : Début à 10h30

Le club d'accueil s'engage à :

- **Nommer un référent club, présent obligatoirement le jour J, chargé de l'organisation du plateau.**
- **Être impérativement équipé de buts pour pouvoir prétendre à recevoir des plateaux,**
- Rendre disponible pour le plateau 1 terrain foot à 11, gazonné ou en synthétique,
- Mettre à disposition 2 vestiaires minimum,
- Réaliser le marquage des terrains au moins **45' avant le début du plateau.**

Le club doit également mettre à disposition :

- Une sono avec micro pour l'animation du plateau,
- ***Une collation*** pour les enfants,
- Mettre à disposition ***des jeunes joueurs U15/U17 pour l'arbitrage (licenciés obligatoirement),***
- ***Mettre à disposition une équipe de bénévoles pour le bon déroulement du plateau et présents obligatoirement le jour J (accueil, rotation équipes, animations).***

Les clubs qui ne respectent pas ce cahier des charges et qui se trouvent dans l'incapacité de fournir des buts aux dimensions conformes à la réglementation de la catégorie, ne pourront pas accueillir de plateaux.

- **Pour les catégories U8/U9, tracer 4 terrains et 2 zones pour les jeux/défis et/ou animations (dimensions 35 à 40m de profondeur / 25 à 30m de largeur) + zone relance protégée (8m).
Format de pratique : 5 contre 5**



- Pour les catégories U6/U7, tracer 4 terrains et 2 zones pour les jeux/défis et/ou animations (dimensions 30m de profondeur / 20m de largeur) + zone relance protégée (7m). **Format de pratique 4 contre 4.**

Pour cette saison 2025/2026, nous vous informons que tous les plateaux sur l'ensemble du territoire seront encadrés et organisés par les référents désignés au sein des clubs.

Le District s'engage à :

- Organiser les différents rassemblements de secteur par année d'âge,
- Programmer les terrains qui accueilleront des plateaux,
- Communiquer les lieux et groupes auprès des clubs.

ATTENTION : Les référents ont la responsabilité de la vérification des licences et devront refuser la participation des joueurs non qualifiés.

Un tutoriel sera mis à votre disposition prochainement pour vous expliquer les différentes étapes. Tout retard de retour de Bilan ne permettra pas de recevoir un prochain plateau car le logiciel FAL bloque automatiquement l'organisation du plateau.

Information importante : pour les clubs situés dans les communes extérieures à Marseille et souhaitant recevoir des plateaux, nous vous demandons d'obtenir l'accord de votre municipalité au préalable (document de validation à fournir). Sans ce document vos demandes d'accueil des plateaux ne seront pas validées.

En effet, des Services des Sports nous ont reprochés de planifier des plateaux sans en avoir fait au préalable la demande d'où des annulations de plateaux ou des changements de terrain à la dernière minute.

Nous précisons que les référents plateaux devront nous renvoyer les documents (feuille bilan plateau) au plus tard le mercredi suivant le dernier plateau.

Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de ne plus programmer de plateaux au sein des clubs concernés.

Signature du Président du club et cachet du club :